



fem FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

L'Initiative de la Grande Muraille verte

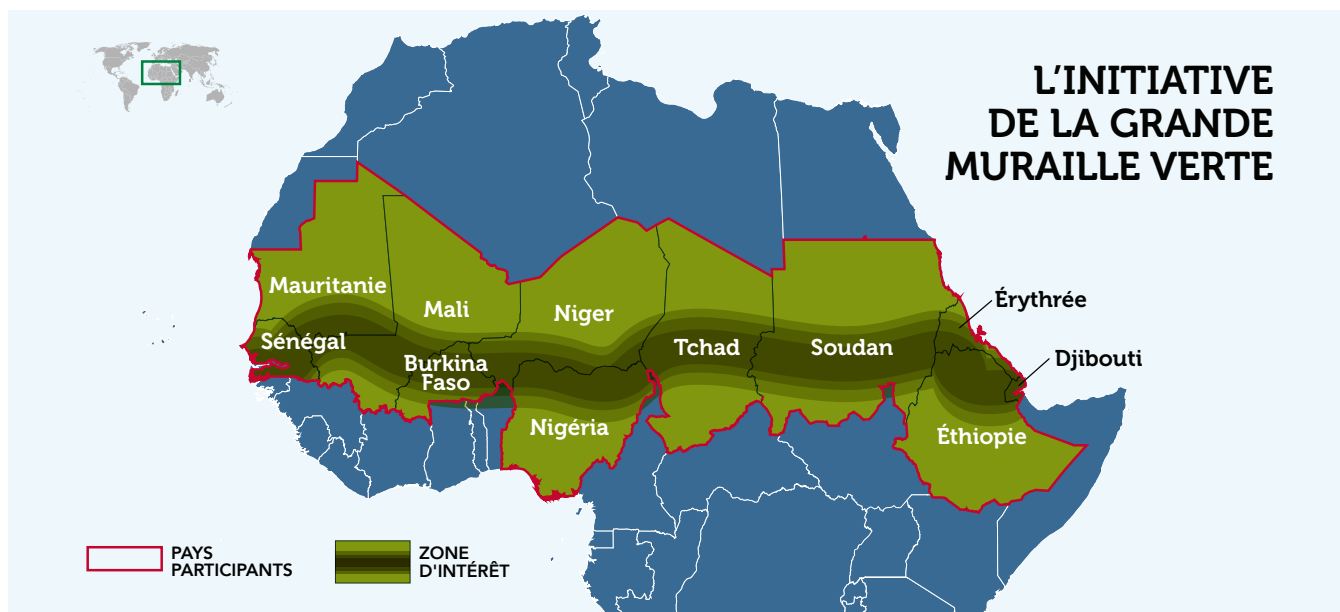
**Améliorer la résilience des moyens de subsistance et
des paysages au Sahel**

Il y a plus de dix ans, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en partenariat étroit avec la Banque mondiale, a investi dans ce qui est devenu un projet phare pour l'Afrique et le monde, l'Initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel.

Aujourd'hui, grâce à la mobilisation d'un nombre croissant de pays, d'organisations internationales et de collectivités locales à travers le Sahel, la vie

renait peu à peu sur les terres, apportant une meilleure sécurité alimentaire, des emplois et une plus grande stabilité dans la vie des gens.

Cela représente une occasion immense de miser sur ce succès en investissant davantage dans l'Initiative et en apportant une contribution significative à un redressement vert et bleu après la crise de la COVID dans la région.



L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

Une vision renouvelée de l'Initiative de la Grande Muraille verte

Au cours des dernières années, les pays de la région du Sahel ont cherché à redynamiser leur engagement à l'égard de l'Initiative de la Grande Muraille verte (« l'Initiative »), notamment en appelant à une collaboration plus étroite avec les partenaires de développement. S'appuyant sur plus d'une décennie d'investissements dans des mesures, des pratiques et des outils innovants pour lutter contre la dégradation des terres, les pays ont envoyé un message clair sur leur volonté de changement transformateur. L'Initiative offre une vision puissante et claire qui incarne les aspirations à un Sahel prospère, résilient et durable. Non seulement sa mise en œuvre permettra d'améliorer le bien-être social et économique des populations sahéniennes, mais elle aura également des effets positifs tangibles sur l'environnement mondial.

Tout au long de son histoire, le FEM a été un partenaire stratégique des pays de l'Initiative et a fourni plus de 800 millions de dollars de financements dans le cadre de divers projets et programmes¹. Ces investissements ont permis de mobiliser 6 milliards de dollars supplémentaires en faveur de l'Initiative auprès des gouvernements nationaux, des partenaires de développement et d'autres sources multilatérales. Ces ressources ont contribué à améliorer la résilience des paysages et des moyens de subsistance, ce qui a permis de faire reculer la pauvreté et de renforcer la sécurité des ressources alimentaires et hydriques. Ceci, à son tour, a aidé les pays à adopter de plus en plus de pratiques innovantes pour améliorer la productivité

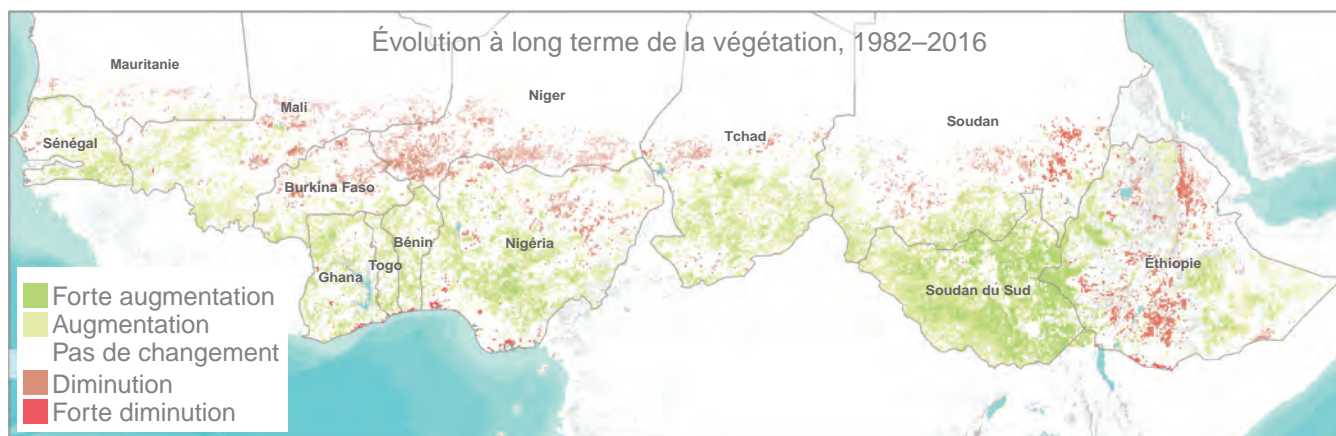
des cultures et du bétail et restaurer les sols dégradés. Il reste encore beaucoup à faire, mais les progrès réalisés jusqu'à présent grâce à une action collaborative confirment le potentiel des investissements ciblés pour soutenir les actions sur le terrain.

Dans ce contexte, les pays de la région sont de plus en plus nombreux à afficher une forte volonté politique en prenant des engagements dans le cadre des principaux accords multilatéraux, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention sur la diversité biologique, les objectifs de développement durable et d'autres initiatives importantes, telles que le Défi de Bonn et l'Initiative AFR100 pour la restauration des paysages.

Ces engagements sont d'une valeur inappréciable, car ils garantissent que les pays font siennes les priorités d'investissement. C'est essentiel pour tirer parti des technologies et des innovations émergentes afin de produire des avantages pour l'environnement mondial. En outre, cela jette les bases nécessaires pour répondre aux multiples besoins sociaux et économiques des pays membres de l'Initiative — réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire, diversification des moyens de subsistance et création d'emplois, entre autres. Une approche coordonnée qui rassemble tous les principaux acteurs favorise l'intégration nécessaire pour promouvoir la transformation des systèmes.

L'Initiative a évolué de sa vision initiale d'un projet de plantation d'arbres vers une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles pour transformer les moyens de subsistance et les paysages. Les discussions

1 https://www.thegef.org/sites/default/files/publications/gef_great_green_wall_Initiative_august_2019_EN_0.pdf.



Nous remercions Jorge E. Pinzon et Compton J. Tucker pour avoir fourni la série chronologique AVHRR NDVI3g.

récentes entre les bailleurs de fonds et les pays membres de l'Initiative ont conduit à un nouvel engagement, avec les objectifs suivants : restauration de 100 millions d'hectares de terres dégradées, séquestration de 250 millions de tonnes de carbone et création de 10 millions d'emplois verts dans les zones rurales d'ici à 2030. Pour soutenir ces objectifs, les pays, sous la houlette de l'Union africaine, ont établi un cadre de gouvernance politique et technique. Au niveau régional, il s'agit de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille verte pilotée par le Sommet des chefs d'État de 11 pays. Au niveau national, les agences nationales de la Grande Muraille verte coordonnent l'Initiative.

En tant que mécanisme financier de plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement, le FEM est bien placé pour mettre à profit l'engagement des dirigeants mondiaux et des partenaires de développement en faveur de l'intensification des actions et des solutions intégrées mises en œuvre par les pays membres de l'Initiative. Conformément à son mandat et aux principes d'appropriation par les pays, le FEM a recensé les meilleurs moyens d'obtenir des résultats significatifs au Sahel :

- Planification globale de l'utilisation des terres afin de mieux cibler et d'intensifier la gestion intégrée des ressources naturelles, notamment les pratiques de conservation, de restauration et de résilience accrue.
- Stratégies visant à améliorer la sécurité foncière et les droits des peuples autochtones et des populations locales, notamment l'harmonisation des pratiques d'utilisation des terres et la réduction des conflits entre les populations sédentaires et nomades.
- Stratégies visant à ouvrir des débouchés commerciaux et à mobiliser des financements innovants pour diversifier les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des éleveurs.
- Renforcement des plateformes et des cadres institutionnels utilisés pour le soutien technique et

politique, le renforcement des capacités, la gestion et le partage des connaissances dans toute la région.

- Soutien aux priorités de résilience et d'adaptation au changement climatique qui aident les personnes, les collectivités et les écosystèmes du Sahel à faire face aux effets négatifs du changement climatique et à réduire leur vulnérabilité.
- Reproduction à plus grande échelle des mécanismes de financement mixtes qui contribuent à lutter contre la dégradation des sols et la perte de biodiversité en Afrique.
- Promotion des possibilités de mobilisation du secteur privé dans les paysages et les chaînes de valeur au Sahel qui encouragent la coopération régionale et renforcent ainsi les initiatives nationales.

La pandémie de COVID-19 a porté un coup dur aux activités économiques et sociales, et entravé la mise en œuvre sur le terrain. Alors que les pays s'efforçaient de surmonter les effets généralisés de la pandémie sur leurs sociétés, le FEM s'est employé à protéger ses activités et ses partenariats et à s'adapter à l'évolution rapide de la situation en intégrant les réponses à la pandémie de COVID-19 dans ses processus opérationnels. En collaboration avec les pays partenaires, le FEM étudie les meilleurs moyens de prendre en compte les effets de la pandémie, y compris les risques, les conséquences et les opportunités, pour assurer une « reprise verte et bleue » post-COVID qui améliore encore la résilience aux événements perturbateurs.

Activités du FEM pour faire avancer le programme de l'Initiative

Le Programme intégré du FEM pour la promotion de la durabilité et de la résilience des systèmes de production alimentaire en Afrique subsaharienne est un effort multi-institutionnel. Il encourage la





durabilité et la résilience par la gestion des ressources naturelles – terres, eau, sols, arbres et ressources génétiques – sur lesquelles repose la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Lancé dans le cadre de FEM-6, le programme couvre 12 pays dans les zones arides de l’Afrique subsaharienne. Six de ces pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Niger, Nigéria et Sénégal) se trouvent dans la région du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest.

Les programmes à impact du septième cycle de reconstitution des ressources du FEM (FEM-7) offrent aux pays sahéliens la possibilité de programmer des ressources pour soutenir les objectifs de l’Initiative. C’est notamment le cas du Programme à impact sur les systèmes alimentaires et l’utilisation et la restauration des terres, dirigé par la Banque mondiale, et du Programme sur les paysages durables des zones arides, dirigé par l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). Les deux programmes utilisent une approche intégrée pour assurer une gestion durable des terres et atteindre les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres que se sont fixés les pays. La restauration des paysages productifs est un élément important, en particulier dans les systèmes agroforestiers dégradés. En outre, de nombreux pays membres de l’Initiative, comme l’Éthiopie (600 millions de dollars) et le Nigéria (250 millions de dollars), mènent déjà des activités de suivi de la gestion durable des terres à grande échelle grâce aux ressources de la Banque mondiale. Cela illustre l’effet de levier des programmes antérieurs au fil du temps.

Par ailleurs, un projet de 2 millions de dollars intitulé « Mettre à profit l’Initiative de la Grande Muraille verte pour un Sahel durable et résilient » est mis en œuvre avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE). Le projet offre l’occasion de collaborer avec toutes les parties prenantes de l’Initiative pour favoriser un dialogue constructif avec les pays et définir une vision à plus long terme. Il servira de cadre de référence pour un programme qui pourrait mobiliser des investissements plus importants. En plus d’établir des liens directs avec d’autres efforts en cours, le FEM considère que ce projet est crucial pour générer des informations et des connaissances précieuses. Celles-ci faciliteront le processus de planification stratégique du huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM (FEM-8), qui débutera en juillet 2022. Le projet garantira également la prise en compte des intérêts et des engagements des pays sahéliens et des différents partenaires internationaux.

Renforcer l'engagement et le soutien collaboratifs en faveur de l'Initiative de la Grande Muraille verte

La mobilisation croissante de la communauté internationale en faveur de l'Initiative est une bonne occasion de rehausser les objectifs de changement transformationnel au Sahel. En janvier 2021, le président de la République française, Emmanuel Macron, et d'autres dirigeants mondiaux ont annoncé l'accélérateur multi-acteurs de la Grande Muraille verte lors du *One Planet Summit*. Cette initiative vise à faciliter la coordination et la collaboration des bailleurs de fonds et des parties prenantes de l'Initiative de la Grande Muraille verte. La contribution de plus de 19 milliards de dollars récemment annoncée par une coalition regroupant le Fonds vert pour le climat, des banques de développement internationales et des pays envoie un message clair : ces aspirations deviennent une réalité. Elle souligne également que l'Initiative est plus qu'un simple projet de plantation d'arbres. Il s'agit plutôt d'un effort de mobilisation et de ralliement des populations sahéniennes pour transformer de vastes zones de leur région en pôles de croissance économique résiliente au changement climatique, avec de multiples avantages pour les populations et la planète.

Il ne fait aucun doute que les avancées et les réalisations de la dernière décennie ne peuvent être consolidées et élargies que par un soutien fort et constant. À ce titre, un engagement ferme est nécessaire de la part des partenaires de développement, des initiatives de financement internationales et du secteur privé. En outre, un mécanisme de coordination cohérent doit associer tous les pays du Sahel à la mise en œuvre de l'Initiative. Dans ce contexte, il convient de prendre pleinement en compte la feuille de route 2022-2023 du programme du Secrétariat exécutif de l'Initiative et les domaines d'action prioritaires correspondants. Ceux-ci ont été adoptés par les chefs d'État et de gouvernement de l'Agence panafricaine de l'Initiative lorsqu'ils se sont réunis en décembre 2021 à Nouakchott, en Mauritanie.

Selon les estimations, les besoins financiers pour obtenir des résultats tangibles à grande échelle sont de l'ordre de 40 à 130 millions de dollars par pays et par an en moyenne. Ces fonds devront être mobilisés auprès de diverses sources, tant au niveau

national dans les pays qu'au niveau international par les partenaires. Un effort concerté et coordonné des principaux partenaires internationaux est nécessaire, notamment le FEM, l'accélérateur de la Grande Muraille verte, les institutions financières internationales, les partenaires bilatéraux, les organismes de développement, le secteur privé et les pays membres de l'Initiative. À cet égard, la stratégie d'accélération de la Grande Muraille verte proposée et ses cinq piliers représentent un cadre prospectif, ambitieux et collaboratif qui pourrait être potentiellement stratégique pour la prochaine phase de l'Initiative.

Des discussions sont déjà en cours pour renforcer les partenariats et la collaboration en vue de la mise en œuvre de l'accélérateur de la Grande Muraille verte. Il sera également important d'établir de tels mécanismes de coordination au niveau national avec toutes les parties concernées, notamment les points focaux de l'Initiative, les points focaux du FEM et du Fonds vert pour le climat, les autorités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé et les organisations de jeunes et de femmes.

Le FEM est déterminé à collaborer avec le Fonds vert pour le climat, les autres organisations financières internationales et les partenaires de développement sur une approche coordonnée qui assure une plus grande synergie et des économies d'échelle dans le soutien aux pays membres de l'Initiative. Il s'agit notamment de promouvoir les stratégies visant à ouvrir des débouchés commerciaux et à mobiliser des financements innovants pour diversifier les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des éleveurs. La participation du secteur privé est essentielle pour relier les petits producteurs et les éleveurs aux marchés, promouvoir des chaînes d'approvisionnement durables et créer des revenus stables grâce aux produits agricoles de base.

Pour mobiliser des financements privés à grande échelle, l'expérience du FEM en matière de soutien aux initiatives d'accélération peut contribuer à attirer des investissements dans de nouveaux domaines pionniers, tels que la dégradation des sols. Le soutien du FEM peut revêtir la forme de dons et autres instruments, tels que prêts, prises de participation et produits d'atténuation des risques, afin de créer des profils risque/rendement satisfaisants pour les investisseurs privés.





Photo : Boulenger Xavier / Shutterstock

Les principaux domaines de collaboration sont les suivants :

- Un engagement du secteur privé organisé autour des engagements des entreprises en faveur de la durabilité et de l'évolution vers des systèmes de production résilients. Cela implique la création de chaînes de valeur et de possibilités paysagères à toutes les échelles pour tous les produits de base actuels et émergents au Sahel. Les plateformes multipartites peuvent également inclure des financements pour aider à incuber et à accélérer les projets dans le but de créer un fichier de projets financièrement viables.
- Le Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA) du FEM offre des possibilités d'aborder des éléments spécifiques de la stratégie d'accélération de la Grande Muraille verte. Le Fonds pour les PMA a réalisé des investissements innovants en matière d'adaptation au changement climatique dans les pays de FEM-7, notamment les pays du Sahel. Cela a jeté les bases de programmes multipartenaires dans les pays membres de l'Initiative dans le cadre de l'Accélérateur de la Grande Muraille verte et conformément aux plans d'adaptation au changement climatique des pays membres de l'Initiative. Le Fonds pour les PMA étudie la possibilité d'un investissement substantiel pour renforcer la coopération multipartenaire avec le Fonds vert pour le climat et le Fonds international de développement agricole (FIDA). L'objectif est de combler le manque de soutien à l'adaptation et d'aider à éclairer les engagements et les investissements du FEM dans ces pays.

Ces efforts ouvriront la voie à une collaboration plus poussée avec d'autres parties prenantes, ainsi qu'à une coordination et un partenariat plus étroits. L'expérience du FEM en tant que partenariat multilatéral offre un bon point d'ancrage pour les pays en leur permettant d'exploiter ces opportunités de manière coordonnée et cohérente. Au bout du compte, cela aidera les pays à mobiliser et à accroître les investissements à fort impact

du FEM et de ses partenaires de longue date, tels que le FIDA, la Banque mondiale, la FAO, le PNUE et le Fonds vert pour le climat, notamment dans le cadre de la coopération avec le Fonds pour les PMA.

Tous ces partenariats seront essentiels pour appliquer les meilleures pratiques, garantir la participation de multiples acteurs à une approche intégrée de la gestion intégrée des connaissances et du renforcement des capacités, et pour reconstruire mieux et assurer une reprise verte saine.

Il reste d'énormes défis à relever au Sahel. Pourtant, avec de nouveaux investissements, une collaboration et un soutien pour la prochaine phase de cette initiative unique menée par l'Afrique, la Grande Muraille verte pourra transformer le rêve de ses fondateurs en réalité.

Le Fonds pour l'environnement mondial a été créé à la veille du Sommet de la Terre de Rio pour s'attaquer aux problèmes environnementaux les plus pressants de notre planète. Depuis lors, il a fourni plus de **21,7 milliards** de dollars d'aides financières et mobilisé **119 milliards** de dollars de cofinancements en appui à plus de **5 000 projets** et programmes. Le FEM est le plus grand fonds fiduciaire multilatéral visant à permettre aux pays en développement d'investir dans la nature. Il soutient la mise en œuvre des principales conventions internationales sur l'environnement, notamment sur la biodiversité, le changement climatique, les produits chimiques et la désertification. Il rassemble 184 pays ainsi que des organisations internationales et des partenaires de la société civile et du secteur privé. Grâce à son Programme de microfinancements, le FEM a apporté son soutien à plus de 26 000 initiatives locales et de la société civile dans 135 pays.

